

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0556

Société : R.A.M 159236

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ADOUANE Bouchair

Date de naissance : 01/01/1945

Adresse : Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000

Tél. : 0661635819 Total des frais engagés : 2623,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/02/2019

Nom et prénom du malade : ADOUANE BOUCHAIR Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète + hypertension

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) : Adouane

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/07/2023	3		300.00	Professeur Hassan El GHOZALI Endocrinologue et Nutritionniste 10 Avenue Boulevard Anouar Tunis - 228614

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p style="text-align: center;">ERA MÉDICAL</p> <p>Vente Matériel Médical Hay El Eifa - Rue 50 N° 111 Ain Seba - Casablanca 0522 81 71 01 / 0522 81 71 02</p> <p>Yazha El Aoudi sur ordonnance</p> <p>Pharmacie</p>	28/02/23 08/02/23	1120,00 167,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
052210982			

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DÉBUT D'EXÉCUTION
				FIN D'EXÉCUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVISE

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
 Nutrition & Croissance
 Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
 de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
 أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
 أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
 التغذية و النمو
 طبيب سابق بمستشفى سان لوك
 مونتريال - كندا

Casablanca, le : 08/04/13 الدار البيضاء في :

S.V.

Mr. ADOUANE Bouchaib

gggo

MAGMINE 300 0 - 0 - 1 , pendant 1 MOIS

S.V.

A44150 EUZOL 20MG

0-0-1, pendant 1 MOIS

36,10x3

BECIDOUZE 20

1-0-1, pendant 1 MOIS

11,00x7

HUMALOG MIX 25 KWIPEN

6ui matin 8ui soir , pendant 3 MOIS

11,00x1

HUMALOG RAPID

3 ui midi , pendant 3 MOIS

30,70x1

KARDEGIC 75

0-1-0, pendant 3 MOIS

BANDELETTES BIONIME

4 analyses / jour , pendant 3 MOIS

S.V.

S.V.

S.V.

Pharmacie

Dr. Hassan El Ghomari
 313 - Casablanca
 Tél. : 05 22 86 37 44 - Fax : 05 22 20 19

T: 1267,50

Professeur Hassan EL GHOMARI
 Spécialiste en Endocrinologie
 Diabétologie et Nutrition

Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
 Casablanca - N° 313 - Casablanca - Tel: 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
 Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

E-mail : hassanelghomari@yahoo.fr - البريد الإلكتروني : Tél. : 05 22 86 14 14 / 05 22 86 37 44 - الهاتف :

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

Mammine

MDAC 1125
LOT PER 300mg
Prix 99.00 B6

30 Comprimés à avaler

LOT : 5980
PER : 12/25
PPV : 144DH50

BECIDOUZE® 20 dragées

PPU 35DH10 EXP 12/2025
LOT 20007 1

BECIDOUZE® 20 dragées

PPU 35DH10
EXP 11/2025
LOT 28002 3

BECIDOUZE® 20 dragées

PPU 35DH10 EXP 12/2025
LOT 20007 1

LOT D478300R.2
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D478300C.12
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D478300R.1
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D478300M.3
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D475647G.2
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D478300R.1
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D475647G.2
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

LOT D478300M.6
UT AV 10 2024
PPV 111.00 DH

Humalog®
100 unités/mL
KwikPen™

KARDEGIC 75MG
SACHETS B30
LOT : 23E001
PER.: 10 2024
P.P.V : 30DH70



Bandellet Bionime

✓

BIONINE
Blood Glucose Test Strip
25 PCS (a vial of 25)

BIONINE
Blood Glucose Test Strip
25 PCS (a vial of 25)

BIONINE
Blood Glucose Test Strip
25 PCS (a vial of 25)

GS300

GS300

GS300



GS300

